

## COMPTE RENDU DU CONSEIL AGAEF DU 20-05-2020

### PRESENTS

**Palmira Pratallo – Présidente**

**Federica de Ruggiero – Secrétaire**

**Maria Francesca Sanseverino di Marcellinara – Modérateur**

**Enrica Canape – Modérateur**

**Riccarda Rodinò di Miglione – Conseiller**

**Giovanna Solima – Conseiller**

**Ida Fadigati – Conseiller**

**Francesca Gaudio – Conseiller**

**Monica Salvatore – Conseiller**

**François Raoul – Conseiller**

**Silvia Fonzone - Conseiller**

### POINT 1

**Remboursement Ateliers** : la Présidente fait un rapport sur les remboursements dû aux parents en vertu du blocage de toutes les activités du fait du Coronavirus. Naturellement, pour aucun des ateliers, il n'a été possible de réaliser les rencontres prévues. Toute les familles qui avaient déjà payé pour un atelier seront remboursées pour les sessions perdues. Il est à noter qu'un seul enfant n'a pas encore payé pour l'atelier d'anglais. Le Conseil approuve à l'unanimité les remboursements.

### POINT 2

**Photographie de carnaval** : la Présidente contactera le photographe Marco Rambaldi, qui n'a pas encore été payé pour les photos de carnaval, pour connaître le montant du tirage des photos. Les représentants de classe demanderont à leurs classes respectives le nombre de photos souhaitées par les parents et informeront des commandes la Présidente de l'AGAEF qui dans le même temps contactera la Directrice pour organiser les modalités de récupération et de paiement des photos.

### POINT 3

**Annuaire scolaire** : cette année également, malgré toutes les difficultés liées à la situation actuelle, l'AGAEF réalisera l'Annuaire scolaire. Il est proposé, et le Conseil accepte, de soumettre aux classes l'idée de faire une photo de chaque classe sur Zoom ou une autre plateforme, qui remplacerait la photo de fin d'année. En outre, Riccarda, responsable cette année de l'annuaire, demande à ce que soit récupéré le matériel pour chaque classe, qui devra occuper 2 pages de l'annuaire, c'est à dire 4 faces (environ 30 images). La Présidente fera une communication unique à toutes les classes à envoyer par email, contenant dans le corps du mail un consentement pour l'utilisation des images des enfants, afin de régler le problème du recueil des consentements non encore envoyés par les parents. La nouvelle adresse email à laquelle la photo et le consentement devront être envoyés est : [annuario2020@gmail.com](mailto:annuario2020@gmail.com)

#### POINT 4

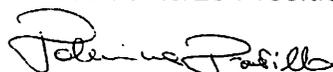
**Librairie :** La Présidente a été contactée par Béatrice Gachot, responsable de la librairie française à l'intérieur du bâtiment qu'occupe l'école, informant, comme il a déjà été annoncé à tous les parents, de la fermeture prochaine de la librairie, et a proposé à l'AGAEF de prendre en charge la suite de l'activité commerciale, lui laissant la gestion de la librairie. La Présidente, après avoir parlé avec la comptable de l'AGAEF, fait état de toutes les obligations auxquelles l'association devrait faire face dans ce cas : modification du statut de l'association et de la nature même de l'association, attribution de la partita iva, obligation de tenir une comptabilité... Madame Borra considère que cette option n'est pas envisageable et signale qu'il y a plusieurs années le Président Marco Borra avait enregistré l'AGAEF sur une plateforme pour les écoles française à l'étranger qui s'appelle Scoleo.fr, sur laquelle se trouvent des livres et du matériel scolaire. Le Conseil, à l'unanimité, s'oppose à la proposition de prendre en charge la librairie française.

#### POINT 5

**Divers :** la Présidente signale que la Fapee (Fédération des associations des parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger) a communiqué sur le fait que le prêt prévu pour les écoles à l'étranger sera seulement accordé à celles qui ont des comptes à jour. A la lumière de la situation de déficit dans laquelle se trouve notre école, celle-ci sera exclue de cette possibilité. Le Conseil demande alors à la Présidente d'écrire à l'AEFE afin que soit prise en compte notre école dans le cas de subventions publiques pour les écoles à l'étranger. Vendredi 22 mai se tiendra une visioconférence avec le président de l'AEFE à qui sera présenté cette requête. La Présidente étant dans l'impossibilité d'y participer, c'est madame Borra qui représentera l'Association.

Il est demandé à la Présidente d'interroger la Directrice sur la formulation d'hypothèses d'organisation pour la rentrée scolaire de septembre. Monica propose de demander la possibilité d'utiliser le théâtre de l'Institut pour les cours, à la lumière des normes de distanciation sociale. Il est aussi demandé de connaître la date du prochain Conseil d'Ecole.

La Présidente/Le Président



Les secrétaires/Le secrétaire

